Amendement
N° 022

Région îledeFrance

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 4 FÉVRIER 2021

**Rapport n° CR 2021-014 :**

**PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES**

**Texte de l'amendement :**

L'article 1 de la délibération est supprimé. Il est remplacé par l'article suivant :
« Décide d'interpeller l'Etat pour que ce dernier :

- agisse dans les plus brefs délais, en lien avec les CROUS et les organisations étudiantes, pour revaloriser significativement les bourses d'enseignement supérieur, et élargir les critères sociaux d'accès à ces bourses ;

- réforme sans tarder le RSA jeunes en élargissant significativement ses critères d'attribution et en revalorisant notablement son montant, en vue de mettre en place un revenu permettant l'autonomie des jeunes de moins de 25 ans ».

**Exposé des motifs :**

**POUR UNE RÉGION QUI SOUTIENT DAVANTAGE LES JEUNES ET OEUVRE À UN ACCÈS PLUS DÉMOCRATIQUE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**

La présente délibération propose une participation de la Région « de 4 000 000€ au dispositif de garantie nationale de prêt de l'Etat afin de doubler le nombre de bénéficiaires en Ile-de-France ». Une telle mesure pose cependant un problème de fond concernant d'une part les conditions d'accès et de financement des études supérieures pour les jeunes et leurs familles, et d'autre part la pérennité du modèle français d'enseignement supérieur public gratuit.

Depuis quelques années, l'idée selon laquelle l'étudiant devrait prendre davantage sa part dans le financement de l'enseignement supérieur fait son chemin. Cette idée d'inspiration libérale trouve un écho de plus en plus important à l'heure où certaines universités publiques se trouvent en grandes difficultés financières, suite aux réformes engagées depuis la LRU.
Ceci d'autant plus qu'elle ouvre la perspective d'un nouveau marché pour les banques.
Les organisations étudiantes ont à juste titre souligné les dangers d'une telle orientation, qui met en question la gratuité du système au profit d'un endettement aussi dangereux que durable des jeunes, étudiants et futurs salarié.e.s.
Depuis plusieurs années également, pour un nombre croissant de jeunes qui peinent à trouver un emploi à la sortie de leurs études, le remboursement de prêts étudiants se transforme en charge qui les entraîne vers une précarité sur un temps long.
Aux États-Unis, où s'endetter pour suivre ses études est la règle depuis longtemps, le surendettement durable des jeunes est devenu un élément de fragilisation majeur de l'ensemble du système financier à travers un possible éclatement de la bulle de la dette étudiante.

A l'heure où l'accès au marché de l'emploi devient particulièrement difficile pour nos jeunes, la généralisation des prêts étudiants et de l'endettement doit donc être combattue.